

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE A2

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto

à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

1. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
3. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moniteur)
4. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine
5. Descendre de la machine en sécurité
6. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
7. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
8. Maîtriser la réalisation d'un freinage
9. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
10. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
11. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
12. Maîtriser les techniques d'inclinaison
13. Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler

dans des conditions normales

1. Connaître et respecter les règles de circulation
2. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
3. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
4. Adapter l'allure aux situations
5. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
6. Tourner à droite et à gauche
7. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
8. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles

et partager la route avec les autres usagers

1. Evaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
6. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
7. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome,

sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de manière autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette, Pratiquer l'écoconduite

FORMATION

Durée : En fonction de l'évaluation de départ (théorie et pratique), sur une base de 8 h de plateau et 12 h de circulation.

Rythme : 10 h/semaine environ (théorie) et 3 h/semaine environ (pratique)

Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Public concerné :

Toute personne majeure désirant conduire un véhicule 2 roues de la catégorie A2 (maximum 35 kw)

Prérequis :

Etre âgé d'au-moins 18 ans

Matériel requis :

- Casque et gants homologués
- Veste moto avec protections intégrées
- Chaussures montantes

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur
- Tests théoriques type ENPC, ROUSSEAU
- Véhicules de catégorie A2 conformes aux exigences permis de conduire
- Livret de formation et fiche de suivi numériques
- Gilet réfléchissant
- Cônes et piquets
- Système de radioguidage
- Piste privée

Méthodes pédagogiques :

- Enseignement magistral et interrogatif pour l'apprentissage théorique et pratique
- Exercices pratiques individuels, hors circulation
- Démonstration et mise en autonomie progressive en et hors circulation
- Evaluation personnelle des compétences tout au long de la formation

Formateur : (enseignement de la conduite auto et moto)

- M. Lionel VIVES : Titulaire BEPECASER + mention 2 roues

Validation :

- Auto-évaluation et bilan de compétence
- Délivrance du permis de conduire après réussite aux examens

Suivi et évaluation de l'action :

- Intervenant extérieur : CODES ROUSSEAU certifié NF par AFNOR Certification